

undefined - samedi 12 mars 2022

Vos communes

SAILLANS

Des permanences d'avocats gratuites au Forum

À Saillans et dans les communes alentour, les demandes liées aux démarches de justice se sont multipliées auprès de l'espace France services du Forum.

C'est sur ce constat que le Forum et le Conseil départemental de l'accès aux droits (CDAD) de la Drôme ont signé, il y a bientôt un an, un partenariat permettant la tenue de permanences gratuites d'avocats du barreau de Valence à Saillans.

Ainsi, le troisième mercredi du mois, dans un bureau aménagé et confidentiel, les personnes qui le souhaitent peuvent échanger (uniquement sur rendez-vous) avec un professionnel de justice qui est là pour les informer, les aider et les orienter dans leurs démarches. Ces permanences s'inscrivent dans le cadre de la mission principale du CDAD, qui est de développer et faciliter l'accès au droit dans le département.

Pour prendre rendez-vous, contacter le Forum au 04.75.22.31.71.